



BACHELOR EUROPÉEN

IMMOBILIER

Le Bachelor Européen en Immobilier vise à permettre aux étudiants déjà titulaires d'un niveau d'études dans l'immobilier ou d'un niveau d'expérience significatif de se spécialiser dans un métier de transaction ou de gestion immobilière, afin de pouvoir prétendre à de nouvelles responsabilités au sein d'une agence immobilière, d'un cabinet d'administration de biens, d'un office HLM, d'une notariale ou d'avocat, ou encore, d'une société de promotion-construction. Il vise à renforcer une formation initiale, ou à apporter les connaissances théoriques nécessaires aux nouveaux professionnels de l'immobilier. Ce diplôme permet de choisir une spécialisation précise, qui sera la transaction ou la gestion immobilière, et de répondre aux exigences spécifiques de ces deux groupes d'activités exercées en fonction de la détention de la carte professionnelle détenue par l'agence qui accueillera l'étudiant devenu professionnel.



PERSPECTIVES D'EMPLOI

- Responsable de copropriétés
- Gestionnaire de copropriétés
- Administrateur(trice) de biens
- Négociateur(trice) immobilier
- Chargé(e) de clientèle
- Attaché(e) commercial
- Gestionnaire de parc locatif secteur privé ou public



OBJECTIFS ET COMPÉTENCES

- Connaître son domaine d'action
- Maîtriser les règles de droits inhérentes aux différents métiers de l'immobilier
- S'adapter rapidement à une équipe
- Optimiser ses compétences afin d'améliorer ses résultats
- Conseiller les clients vendeurs, acquéreurs, bailleurs ou copropriétaires
- Evaluer, promouvoir ou entretenir les biens immobiliers de la clientèle
- Développer et pérenniser un portefeuille client ou immobilier

Développé par des professionnels et des experts, ce Bachelor Européen Immobilier se distingue par son caractère innovant et opérationnel, en totale adéquation avec les pratiques et les évolutions du secteur. Cette forte valeur ajoutée prépare les apprenants à de réelles perspectives d'évolution au sein d'un axe stratégique essentiel pour toutes les organisations.

60 crédits ECTS



Prérequis

Le Bachelor Européen Immobilier est accessible :

- Aux étudiants ayant validé un diplôme de niveau 5 du Cadre Européen des Certifications (CEC), leur ayant permis d'acquérir 120 crédits ECTS.
- Par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), pour tout candidat ayant une expérience d'au moins un an, en lien direct avec la spécialité du Bachelor Européen.

1 - Marketing, Droit, Assurances

Cette unité permet :

- D'identifier et d'analyser les informations relatives au marché de l'immobilier
- De repérer la multiplicité des intervenants et appréhender la stratégie de l'entreprise
- D'évaluer le poids de la construction et du logement dans l'activité économique
- De prendre en compte l'impact du marché international
- D'identifier le poids de la dépense de logement par rapport aux évolutions sociodémographiques
- D'analyser la formation des prix dans le secteur immobilier
- De connaître les conditions d'exercice des activités d'entremise
- D'assurer la protection des fonds détenus et des intérêts du client
- De maîtriser le cadre contractuel de travail
- De connaître et mettre en œuvre les assurances

4 - Pratique professionnelle

Le point fort du Bachelor Européen Immobilier de la FEDE est la mise en contact réelle de l'étudiant avec le monde du travail afin d'approfondir sa formation et son projet professionnel. L'étudiant met en œuvre un travail personnel afin d'utiliser les connaissances et compétences acquises au cours de la formation.

Dans le cadre d'un stage en entreprise, il découvre son futur milieu professionnel en appréhendant les réalités d'une activité de transaction ou de gestion dans le secteur de l'immobilier. Dans le cadre d'un projet tutoré, il élabore et met en œuvre une stratégie permettant la réalisation effective d'une action professionnelle.

Ce module pratique fait l'objet de la rédaction d'un mémoire ou rapport d'activité et d'une soutenance orale.

2 - Architecture, Urbanisme, Construction, Environnement

Cette unité permet :

- De distinguer les spécificités architecturales et d'en estimer l'impact sur la valeur des biens
- D'analyser les documents de référence et de recenser les contraintes
- D'identifier les acteurs et les outils de l'aménagement du territoire
- De connaître et d'exploiter les autorisations d'urbanisme
- De repérer les étapes de l'acte de construire et d'identifier les acteurs
- D'appréhender les techniques et connaître le vocabulaire de base des différents corps de métier
- De connaître les différentes méthodes de calcul de surface
- D'identifier les règles en matière de protection de l'environnement et de prendre en compte la notion de développement durable
- D'identifier la norme en matière de salubrité, sécurité et accessibilité

5 - Culture et citoyenneté européennes

Cette unité permet :

- D'acquérir une culture solide sur le fonctionnement, les institutions, les aspects géographiques, géopolitiques et économiques de l'Europe
- De comprendre le modèle européen et ses particularités, à la fois d'un point de vue historique, mais aussi d'un point de vue réglementaire, juridique et culturel
- De comprendre l'Europe au sens large du terme (interculturalité, ressources humaines, politiques et religions, commerce international, fiscalité européenne...)
- D'acquérir un ensemble d'outils permettant d'envisager la création d'une activité économique dans un pays de l'Union européenne
- De s'approprier certains codes culturels afin de comprendre leurs impacts dans les relations interpersonnelles
- D'accompagner et de favoriser la mobilité des salariés et des talents afin de leur permettre d'évoluer dans un contexte international

3 - Spécialisation : Transaction ou Gestion

Pour l'option Transaction, cette unité permet :

- De distinguer les structures du secteur de l'immobilier
- D'identifier et d'évaluer le marché de l'entreprise, son environnement et son évolution
- De mettre en place une action de prospection et évaluer ses résultats
- D'estimer bien et droits immobiliers
- De découvrir les contraintes, besoins et motivations du client acquéreur ou locataire

Pour l'option Gestion, cette unité permet :

- De gérer et connaître les modalités afférentes à la location et à l'achat
- D'identifier les caractéristiques de la copropriété et de distinguer parties communes et privatives
- D'analyser le contrat de syndic et d'en mesurer les conséquences juridiques
- De gérer l'assemblée générale
- De tenir le carnet d'entretien
- De gérer le personnel de la copropriété

6 - Langue vivante européenne

Ce module permet :

- D'acquérir le niveau B1 (écrit et oral) du CECR de maîtrise d'une langue vivante européenne
- La validation de ce module donne lieu à la délivrance du Certificat de langues FEDE, respectant les préconisations du CECL et reconnu par l'IFEFE.